

Puisqu'on est dans les citations et autres tartes à la crème Chantilly sans sucre:

1. « *Les traditions ? C'est comme ça qu'on appelle les manies dès qu'il s'agit de fêtes militaires ou religieuses.* » Michel Audiard
2. « *HPI assure éclectisme et ouverture* » Profession de foi d'un rédacteur

Constat: Les communiqués de la Libre Pensée ne trouvent jamais aucun écho dans ce journal, encore moins depuis cette belle déclaration du vertueux rédacteur.

Libre pensée... ou le dicton de Frédéric Dard

Samedi soir j'ai vu... J'ai vu, des yeux d'enfants et je dois le dire de grands enfants itou, les yeux ébahis devant les couleurs de Noël, à la fête des lumières de Forcalquier.

Parcourant rues, avenues, allées, halls commerciaux, sur les chemins de l'info faisant mon job, en cette période de Nativité, j'ai croisé des familles de toutes les couleurs de peau, confessions, posant les pupilles sur une crèche, un traîneau de Père Noël. Que sais-je encore.

Noël, est ainsi, une fête qui outrepassé allégrement les limites d'une seule religion.

Alors oui, la France est un pays laïque, mais c'est aussi un pays de traditions multiséculaires, de celles qui ont apporté leur quote-part de cohérence à un territoire.

Alors oui, la France est un pays où la liberté de pensée, de dire, d'écrire, existe. Elle doit permettre même de s'autoriser à reprendre cette citation de Frédéric Dard « *si tous les cons volaient il ferait nuit* ».

Ces derniers jours, suite à une plainte de la fédération de la Libre Pensée, le tribunal administratif de Nantes a interdit la crèche de Noël dans le hall du Conseil Général de Vendée.

Au nom du principe de séparation de l'Église et de l'État.

Alors, qu'il me soit permis librement de questionner.

Les libres-penseurs poussent-ils le raisonnement jusqu'à ne point profiter des jours fériés des fêtes chrétiennes? Proposons-leur de travailler ces jours-là et de faire comme il fut le cas pour tous les salariés en entreprises de verser ces journées au pot commun en destination des personnes âgées. Ils iront ainsi librement... au bout de leur logique.

Enfin, comme il y a tout lieu de penser (encore ce mot!) que la plainte déposée par la fédération nationale de la Libre pensée concernant cette crèche n'a pas du l'être en juillet, et qu'on nous rabat les oreilles sur l'encombrement des tribunaux et le manque (réel) de moyens, il y a fort à penser que le tribunal a statué en urgence. Le Conseil Général de Vendée serait-il devenu un dangereux nid d'intégristes, et les concepteurs de crèche de dangereux malfrats?

Fort heureusement pour rejoindre la crèche et l'enfant, les rois mages n'ont pas suivi les lumières des Libre penseurs et des auteurs de ce jugement.

Et ça, c'est la liberté... de l'éditorialiste, de le dire, de l'écrire... de le penser!

source: rédaction HPI (Manosque)